

## 306 Durée d'exécution (NR)

### Premier indicateur

Non défini  
 ␣ Non défini

### Second indicateur

Non défini  
 ␣ Non défini

### Codes de sous-zones

‡a Durée d'exécution (R)  
 ‡6 Liaison (NR)

‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

## DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone contient une représentation numérique formatée sur la durée d'exécution d'un document; par exemple, la durée d'un enregistrement sonore ou la durée d'exécution d'une représentation d'une partition ou d'un manuscrit imprimé de musique. Le temps d'exécution est également inscrit en langage naturel dans une note (zone 500 et/ou 505) ou, pour les enregistrements sonores ou vidéo, etc. dans la zone 300 (Description matérielle).

Dans le cas d'enregistrements sonores non musicaux, si la durée totale d'exécution est notée dans la zone de la description matérielle (zone 300, sous-zone ‡a) et que la durée d'exécution des parties est enregistrée dans la note de dépouillement (zone 505), la zone 306 devra faire mention de la durée d'exécution totale ou de la durée d'exécution des parties; on choisira le renseignement le plus utile.

## LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

### ■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur sont non définies; chacune contient un blanc (␣).

### ■ CODES DE SOUS-ZONES

#### ‡a - Durée d'exécution

La sous-zone ‡a identifie la durée d'exécution d'un document. La durée d'exécution est composée de six caractères et elle est encodée de la manière suivante : *hmmss* (2 caractères pour l'heure, 2 caractères pour les minutes et 2 caractères pour les secondes). Dans le cas d'enregistrements de moins d'une heure, l'heure est inscrite avec deux zéros et s'il est de moins d'une minute, la minute est inscrite avec deux zéros. La sous-zone ‡a est répétée afin d'inscrire deux durées d'exécution et plus.

306 ␣‡a002016  
           *[pour 20 min, 16 s]*  
 306 ␣‡a014500  
           *[pour 1 h, 45 min]*

## 306

306  $\backslash\backslash\#a003100\#a001839$

500  $\backslash\backslash\#aDurées: 31:00 ; 18:39.$

300  $\backslash\backslash\#a1$  disque son. (46:00) : $\#$ analogique, 33 1/3 r/min, stéréo ; $\#$ c30 cm.

306  $\backslash\backslash\#a004600$

300  $\backslash\backslash\#a1$  vidéocassette (env. 124 min) : $\#$ bson., coul. avec séquences n&b ; $\#$ c13 mm.

306  $\backslash\backslash\#a020400$

$\#6$  - Liaison

$\#8$  - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de ces sous-zones dans l'Annexe A.

---

### CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

#### Durées multiples

Si plus d'une durée d'exécution est inscrite dans une note (5XX), chaque durée est codée dans une sous-zone  $\#a$  distincte. En général, si plus de six durées d'exécution doivent être inscrites dans la note, la zone 306 n'est pas utilisée. Si l'abréviation *env.* précède une durée approximative d'exécution, on ignorera l'abréviation lors de l'inscription dans cette zone.

500  $\backslash\backslash\#aDurées: 13:56 ; env. 20:05.$

306  $\backslash\backslash\#a001356\#a002005$